

CHARTRE FORMULE PANIERS – Vent de Terre

En souscrivant à la formule paniers de Vent de Terre, je prends les engagements suivants :

1. Mon engagement pour la prise des paniers est de minimum une période et sera automatiquement renouvelé par tacite reconduction pour la période suivante sauf si je fais la demande de non-renouvellement par mail à l'adresse suivante paniers@ventdeterre.be au plus tard deux semaines calendrier avant la période suivante.

Les périodes sont les suivantes :

Du 1^{er} janvier au 30 avril

Du 1^{er} mai au 31 août

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

2. La provision à payer est la suivante :

Formule 1 personne : 136 euros

Formule 2 personnes : 272 euros

Formule 3 personnes : 408 euros

Formule 4 personnes : 544 euros

Elle est payable avant le 1^{er} jour du quadrimestre concerné et peut être payée en 2 fois maximum. La première moitié doit être sur le compte avant le 1^{er} jour du quadrimestre concerné et l'autre moitié au plus tard un mois après. Le numéro de compte de la coopérative est le suivant : BE54 1030 5721 3597, la communication à indiquer est : P – Nom Prénom

Si j'intègre la formule paniers en cours de période, le montant de ma provision sera adapté en fonction du nombre de semaines restantes sur la période concernée et je m'engage à payer l'intégralité de ma provision avant de pouvoir bénéficier de mon premier panier.

3. Par période, telle que reprise au point 1, je tâche de limiter le nombre d'annulation à deux fois.

Je veille à m'organiser avec la famille, les amis,... dans le cas où je dois annuler mon panier plus souvent pour éviter tout gaspillage.

Je suis conscient que si j'annule mon panier au-delà des limites autorisées, et que je ne me suis pas organisé avec quelqu'un d'autre pour prendre mon panier à ma place, je dois veiller à compenser ce que je n'aurai pas pris en euros sur les paniers suivants.

4. J'ai le loisir de modifier chaque semaine mon panier en fonction de mes envies et des disponibilités du moment. Je m'engage cependant à acheter sur le quadrimestre pour un montant minimum de 120 € (136 € - (2x8€ annulation possible) / mangeur).

Si au terme de la période, ce montant minimum/mangeur n'est pas atteint, la différence me sera facturée.

5. Je m'engage, lors de l'enlèvement de mon panier, à venir avec les contenants nécessaires, sacs et autres, afin de laisser sur place la caisse et les sachets mis à disposition par Vent de Terre.

6. Je suis conscient que si j'oublie d'annuler ou de venir chercher mon panier, le montant de ce panier est perdu et que son contenu ne pourra être réclamé ultérieurement.
7. Je suis conscient que si je ne modifie pas mon panier, cela signifie que j'accepte la proposition de panier qui m'a été transmise.
8. Je m'engage, si je choisis un point d'enlèvement sur Liège, à participer à la tournante pour aller chercher les paniers de tous les clients de Liège à Mehagne.
9. Si je reste client paniers durant 3 périodes consécutives, soit 12 mois, ma fidélité est récompensée par un bon d'achat de 25€/mangeur à utiliser à l'épicerie de Vent de Terre à Mehagne.